

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4718**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs (ENSPM), spécialité économie et gestion de l'entreprise

Nouvel intitulé : spécialisé en Énergie et marchés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
IFP Training Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur de l'ENSPM, Directeur des ressources énergétiques et minérales du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie., Recteur de l'Académie de Versailles, Directeur de l'ENSPM Formation Industrie - IFP Training

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

112 Chimie-biologie, biochimie, 111 Physique-chimie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Description des emplois et activités visées

Le cycle 'Économie et gestion de l'entreprise' est destiné à des ingénieurs diplômés ou à des étudiants de formation scientifique de niveau équivalent. Il constitue une formation pluridisciplinaire comportant une partie sciences de l'ingénieur appliquées aux domaines de spécialisation et une partie économie, gestion et finance. De ce fait, il prépare à exercer des fonctions d'interface dans les projets et postes en relation avec les autres métiers de l'industrie du domaine énergétique, des hydrocarbures et de l'automobile.

Grands domaines techniques de référence :

Génie industriel, production, logistique, Chimie, Informatique, Systèmes d'information, Mathématiques, Modélisation

Description des compétences évaluées et attestées

- *Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :*

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- *La dimension spécifique à l'ENSPM*

Le cycle prépare à l'utilisation d'outils de gestion financière et de calcul économique appliqués à un large éventail de domaines industriels appartenant notamment aux secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et du transport.

- Connaissance et compréhension de champs scientifiques et techniques de spécialité : analyse statistique, exploration/production pétrolière et gazière, négoce de l'énergie, transport et raffinage, technologie automobile, programmation linéaire ;
- Culture scientifique à spectre large ;
- Culture industrielle, économique et financière du secteur énergétique global, du secteur des hydrocarbures et du secteur automobile, géopolitique de l'énergie et de l'automobile ;
- Conduite de projets incluant l'appréhension de leurs aspects techniques et économiques, et leur évaluation économique et financière ;
- Gestion financière appliquée aux secteurs de l'énergie et de l'automobile.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Les diplômés exercent leur activité dans les entreprises issues de secteurs tels que l'extraction et l'énergie, les industries chimiques, pharmaceutiques et para chimiques, la construction automobile, aéronautique, le matériel de transport, les études techniques,...

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Le professionnel peut prétendre aux emplois liés à l'ingénierie et les études techniques, le management de projet, le négoce, la gestion..

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et leur évaluation

Organisation du cursus et modalités d'évaluation des acquis :

La scolarité 'Économie et gestion de l'entreprise' est organisée en 13 unités d'enseignement (UE), dont le module transverse (une UE) qui ne s'adresse pas aux apprentis bac+5. Les modalités de validation sont variées, elles comprennent des examens écrits, des examens oraux individuels, des soutenance de projet, en général collectif, par groupe de petite taille, 4 personnes maximum.

Chaque unité d'enseignement :

- est notée sur 5 niveaux (A, B+, B-, C, F). F implique le passage d'un examen de rattrapage ; si l'examen de rattrapage est réussi, le candidat obtient une note finale de C, sinon la note F est maintenue.
- ouvre droit à certain nombre de crédits ECTS, dès lors que l'élève a obtenu une note de C ou plus à l'unité d'enseignement.

La scolarité complète permet de bénéficier de :

75 ECTS (scolarité directe en 11 mois, élèves exemptés de validation d'expérience professionnelle),

100 ECTS (scolarité directe en 16 mois, élève ayant suivi une validation d'expérience professionnelle),

100 ECTS (formation en alternance de 16 mois),

125 ECTS (scolarité en apprentissage de 22 mois, ouverte à certains étudiants en fin de deuxième année du cycle ingénieur et dont l'école a passé une convention avec l'ENSPM)

Modalités d'obtention du diplôme

A l'issue de la scolarité, le jury d'attribution du diplôme, attribue le diplôme d'ingénieur de l'École Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs, spécialité 'Économie et gestion de l'entreprise', aux élèves pour lesquels ont été validés :

- toutes les unités d'enseignement. Si l'une des unités d'enseignement n'a pas été validée, le jury peut décider de l'attribution du diplôme en prenant en compte l'ensemble des résultats de l'étudiant, sa progression, son comportement et son implication dans l'année ;
- un niveau minimal d'anglais (TOEIC de 750 ou équivalent) pour les ressortissants de la communauté européenne ;
- un niveau minimal en communication ;
- une expérience professionnelle, pour les étudiants ne l'ayant pas validé avant leur admission à l'école.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directeur école, secrétaire général école, directeur de centre moteurs, professeurs, un élève du cycle
En contrat d'apprentissage	X		Directeur école, secrétaire général école, directeur de centre moteurs, professeurs, un élève du cycle
Après un parcours de formation continue		X	

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Dispositif VAE prévu en 2007.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i>	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 Mars 2005, fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé, publié au JO du 28 Mai 2005.
Arrêté du 6 octobre 2003, portant règlement de l'École Nationale supérieure du pétrole et des moteurs (Ministère de l'économie des finances et de l'industrie.), publié au JO du 19 Novembre 2003.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques relatives au cycle Economie Gestion d'entreprise : depuis sa création en 1964, environ 900 élèves ont suivi le cursus (promotions 1964 à 2005 incluses). La capacité du marché à absorber ce type d'élèves dépasse actuellement la taille moyenne des promotions, qui est de l'ordre de 30 élèves par an.

Autres sources d'information :

<http://www.ifp-school.com>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Le cycle "Économie et gestion de l'entreprise" s'est dénommé autrefois Centre d'Études Supérieures d'Économie Pétrolière (CESEP), puis Centre d'Études Supérieures d'Économie et Gestion (CESEG). Sa présente dénomination remonte à la fin des années 1980.

Certification suivante : spécialisé en Énergie et marchés